SAPMER

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats du 1er semestre 2024

La Réunion, le 31 octobre 2024 – après bourse.

Le premier semestre 2024 est un semestre de transition pour le groupe SAPMER.

En effet, les six premiers mois portent le poids des derniers coûts liés à l'arrêt de l'activité mauricienne (cessions contraintes des thoniers mauriciens, arrêt de l'usine mauricienne, plan de départ volontaire pour les équipages, réduction des effectifs à terre).

A la finalisation de la sortie des activités mauriciennes, s'ajoute le passage par un bas de cycle pour notre activité thon France compte tenu d'un prix du thon listao qui a touché un point bas en avril et d'une proportion de volumes de thon albacore +10 kg significativement inférieure aux niveaux habituellement pêchés conduisant à une baisse du prix moyen de près de 20% à incoterm équivalent. L'activité de pêche thonière, cyclique par nature, « a choisi » l'année 2024 pour un bas de cycle, occasion pour les équipes SAPMER d'accentuer leurs efforts d'économie, d'optimisation et de réduction des coûts opérationnels engagés, afin de profiter pleinement de la remontée du cycle.

D'un point de vue bilanciel, la vente du dernier thonier mauricien, intervenue en février 2024, ainsi que l'ensemble des cessions précédentes de thoniers ont contribué à une diminution spectaculaire de l'endettement du groupe de 89 M€ en trois ans.

Par ailleurs, l'augmentation de capital réservée de 20 M€ pour renforcer les capitaux propres de l'entreprise a vu la réalisation de la première tranche à hauteur 15 M€ en avril 2024.

Fort d'un bilan sain, le ratio dette nette sur capitaux propres est de 1,2x, et focalisé dorénavant sur la propriété et l'exploitation efficace de ses huit bateaux (quatre palangriers à la légine, un caseyeur à la langouste et trois thoniers) sous pavillon français disposant de quotas de pêche français, le groupe se tourne résolument vers l'avenir pour écrire un nouveau chapitre de son développement.

Parmi nos développements futurs en préparation, des investissements seront réalisés pour engager la modernisation de notre flotte, notamment australe, afin qu'elle soit toujours plus innovante, performante, sobre, respectueuse de l'environnement et pour développer de nouvelles initiatives commerciales.

Résultats consolidés (1er janvier – 30 juin)

Les comptes semestriels ne font pas l'objet de procédures d'audit.

En millions d'euros – IFRS	S1 2024	S1 2023
Chiffre d'affaires	50.7	78.6
Excèdent Brut d'Exploitation	0.0	10.5
Résultat opérationnel	(4.1)	4.3
Résultat financier	(0.1)	(1.9)
Résultat avant impôt	(4.1)	2.4
Impôt	0.1	(1.3)
Quote-part dans le rés. des entp associées	(0,3)	(0.4)
Résultat net part du Groupe	(4.3)	0.8

Chiffre d'affaires

L'activité pêcherie, comprenant la pêche australe (pêche à la légine et pêche à la langouste) et la pêche au thon tropical (ventes de thon brut), représente 96% du chiffre d'affaires total. Cette activité est en baisse de 35% et de 22% à périmètre constant.

Le chiffre d'affaires de la pêcherie légine est en baisse de 14% essentiellement en raison d'un volume de ventes inférieur au S1 2023 expliqué par le décalage des retours de marées. Le volume vendu est attendu en hausse au second semestre.

Le chiffre d'affaires de la langouste est en diminution de 20%. La faiblesse du Yen lors du premier semestre a entrainé des tensions sur les prix au Japon, notre principal marché à l'export, que nous avons atténuées en décalant une partie des volumes de ventes sur le second semestre.

Le chiffre d'affaires de la pêcherie thon est en baisse de 32% à périmètre constant en raison de trois effets négatifs : un mix de pêche défavorable, une baisse des prix de vente par espèce et dans une moindre mesure une baisse des volumes. Le cumul de ces trois effets négatifs sur une même période est inédit et ne peut donc être que temporaire.

Suite à la fermeture de notre usine de valorisation à Maurice au cours du premier semestre, le chiffre d'affaires de l'activité valorisation est constitué uniquement de nos ventes directes réalisées dans notre comptoir sur le Port de la Réunion qui continue d'enregistrer une croissance dynamique à deux chiffres.

Rentabilité opérationnelle

L'Excèdent Brut d'Exploitation réalisé est à l'équilibre. Les dotations aux amortissements et dépréciations de -3,5 M€ et les autres charges et produits opérationnels de -0,6 M€ conduisent à un résultat opérationnel de -4,1 M€.

Le résultat financier bénéficie de la baisse de l'endettement.

Après prise en compte de la quote-part des pertes réalisées par l'usine de valorisation à Maurice avant sa fermeture définitive, de l'impôt sur les bénéfices et des impôts différés, la société génère un résultat de -4,3 M€.

Structure bilancielle

Au 30 juin 2024, les capitaux propres s'établissent à 34,1 M€. La dette financière est de 47,0 M€ et la trésorerie est de 7,5 M€. La dette nette ressort ainsi à 39,5 M€, ce qui donne un ratio dette nette sur capitaux propres de 1,2x.

Perspectives

Les volumes de pêche au thon restent décevants au troisième trimestre. La performance du second semestre de l'activité thonière dépendra des volumes de pêche du quatrième trimestre. À ce titre, SAPMER dispose encore de quotas de thon pour pêcher de manière satisfaisante jusqu'à la fin de l'année. Le mix de pêche est quant à lui plus favorable depuis juin et les prix de vente par espèce sont en hausse, le prix de vente moyen connait ainsi une forte croissance.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les débuts de la campagne de légine 2024/25 sont bons. Deux de nos palangriers qui sont sur zone depuis le début de la campagne qui a commencé le 1er septembre réalisent des bons rendements de pêche.

Le Yen s'est renforcé depuis juillet, ce qui pourrait avoir un impact positif sur les prix de la langouste à moyen terme, si cette tendance se confirme. Le langoustier repartira en mer en novembre pour une première débarque prévue en janvier.

À propos de Sapmer – www.sapmer.fr

Sapmer est l'armement réunionnais pionnier de la grande pêche dans les eaux des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) au départ de l'Ile de la Réunion. Créée en 1947, Sapmer opère à l'heure actuelle une flottille de 8 navires de pêche : quatre palangriers congélateurs pour la pêche à la légine, un caseyeur congélateur pour la pêche à la langouste et dorénavant trois thoniers senneurs surgélateurs (surgélation à bord à -40°C) pour la pêche au thon tropical (Albacore et Listao) dans l'océan Indien.
Sapmer est engagée dans une démarche de pêche responsable et durable avec une certification MSC au titre de sa pêcherie légine à Kerguelen et à Crozet (SARPC) et au titre de sa pêcherie langouste à Saint-Paul et Amsterdam.
La pêcherie de thon listao bénéficie également d'une certification MSC et de la certification Friends of the Sea Wild et FAD Free.
SAPMER adhère pour ces activités thonières aux programmes Dolphin Safe, Sustainable Indian Ocean Tuna Initiative (FIP SIOTI), ISSF Proactive Vessel Register (PVR).

Positionnée sur des activités de niches à fortes valeurs, Sapmer segmente ses activités en deux catégories :

- Une activité de pêcherie qui comprend les ventes de légines et de langoustes australes pêchées dans les mers australes (Zones économiques exclusive des Terres australes et antarctiques françaises) et les ventes de thon brut (Albacore et Listao) pêché en océan Indien.
- Une activité de valorisation de nos pêches en produits Premium : longes sashimi, steaks, produits appertisés,...

Sapmer est cotée sur Euronext Growth Paris - Code ISIN FR0010776617 – ALMER

Contacts - Service Communication – T : 0262 33 46 35 – communication@sapmer.com